



POLITIQUE DE CANADA BASKETBALL SUR LA CONFIDENTIALITÉ

Définitions

1. Dans cette Politique, ces termes ont les significations suivantes :
 - a) *“Individus”* – Tous les Membres et Participants Nationaux de Canada Basketball, tels que définis par les règlements de Canada Basketball, et tous les individus employés (notamment le personnel sous contrat) ou engagés dans des activités avec Canada Basketball, y compris mais sans s’y limiter, les directeurs, les membres du comité, les athlètes, les entraîneurs, les officiels, les arbitres, les volontaires, les dirigeants, les managers et les administrateurs.
 - b) *“Représentant”* – Tous les individus employés ou engagés dans des activités au nom de Canada Basketball. Les représentants incluent, mais sans s’y limiter, le personnel, les administrateurs, les Directeurs et les Dirigeants de Canada Basketball, les membres du comité et les bénévoles.
 - c) *“Information Confidentielle”* – Le terme inclut mais n’est pas limité aux exemples suivants :
 - Les Informations Personnelles des participants, des membres et des Individus de Canada Basketball, y compris mais sans s’y limiter : une adresse, un courriel, des numéros de téléphone personnels, une date de naissance, des informations financières, un historique médical, etc.
 - La propriété intellectuelle ou toute information détenue par Canada Basketball et qui concerne les programmes, les collectes de fonds, les activités ou les affaires de Canada Basketball ainsi que tous ses comités et ses programmes, y compris mais sans s’y limiter : les procédures, les méthodes de travail, les formes, les Politiques, les activités professionnelles, les plans marketing et de développement, les programmes publicitaires, le matériel créatif, les secrets industriels, les connaissances, la technique, les données, les produits, la technologie, les programmes informatiques, les manuels, les logiciels, les informations financières et les informations qui ne sont pas connues publiquement.

Objectif

2. L’objectif de cette politique est d’assurer la protection d’Informations Confidentielles qui sont la propriété de Canada Basketball en faisant en sorte que les Individus sachent qu’on attende toujours d’eux qu’ils agissent de manière appropriée et consistante avec cette politique.

Cadre et Application de cette Politique

3. Cette politique s’applique à tous les Individus et Représentants.
4. Les Informations Confidentielles n’incluent pas les éléments suivants : nom, titre, adresse de travail, numéro de téléphone de travail, ou toute autre information largement disponible ou postée publiquement.

5. Les Individus publiant de manière volontaire ou donnant leur consentement de la publication d'information personnelle basique en public (telle qu'une adresse courriel sur un site internet) perdent la notion de confidentialité pour ces informations personnelles tant qu'elles sont disponibles publiquement.

Responsabilités

6. Les Représentants ne révéleront pas, durant la période de leur implication/emploi avec Canada Basketball ou bien après, à toute personne ou organisation les Informations Confidentielles acquises durant la période de leur implication/emploi avec Canada Basketball, sauf dans le cas où ils le sont expressément autorisés.
7. Les Représentants ne publieront, communiqueront, divulgueront ou révéleront pas aux personnes, firmes, entreprises, partie tierce ou parties non autorisées toute Information Confidentielle ou une partie, sans l'accord écrit de Canada Basketball.
8. Tout document et matériel écrit ayant un rapport avec l'Information Confidentielle restera la propriété de Canada Basketball et à la fin de implication/emploi avec Canada Basketball ou à la demande de Canada Basketball, les Représentants rendront toutes les Informations Confidentielles reçues sous forme écrite ou tangible, notamment les copies ou la reproduction ou tout autre média contenant une telle Information Confidentielle, immédiatement et disponible sur demande.

Propriété Intellectuelle

9. Les droits d'auteur ou tout autre droit de propriété intellectuelle sous forme écrite (notamment le matériel sous format électronique) et tout autre travail produit en lien avec l'emploi ou l'implication avec Canada Basketball sera la propriété de Canada Basketball, qui aura le droit d'utiliser, reproduire ou distribuer un tel matériel ou travail, ou une partie de cela, selon sa volonté. Canada Basketball peut donner la permission pour les autres d'utiliser un tel matériel ou travail écrit, assujetti aux termes et conditions que peut établir Canada Basketball.

Mise en place

10. Le non-respect d'une provision de cette Politique peut être assujetti à un recours légal, la fin de la position d'employé ou de volontaire, la suspension ou l'annulation d'une licence, ou d'autres sanctions suivant les politiques de Canada Basketball.

Approbation

11. Cette Politique a été revue et approuvée pour la dernière fois par le Conseil d'Administration le 30^{ème} jour de septembre 2019.